

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

S.I. A-B-D

Mairie de Dingy-Saint-Clair – 55 Place de l'église
74230 DINGY-SAINT-CLAIR
Tél. : 04 50 02 06 27

A l'issue de la séance du Comité Syndical du 28 mars 2025, sont listées ci-dessous les délibérations examinées et points inscrits à l'ordre du jour, conformément à l'article L 212125 du code général des collectivités territoriales, modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 07 octobre 2021.

Délibération	Description	
	Désignation du secrétaire de séance	Désigné
	Approbation du procès-verbal du précédent Comité syndical	Approuvé
01/2025	Approbation du compte de gestion 2024.	Approuvé
02/2025	Vote du compte administratif 2024.	Approuvé
03/2025	Adhésion à la SPL ODesAravis et désignation des administrateurs.	Approuvé
04/2025	Affectation des résultats 2024.	Approuvé
05/2025	Redevance assainissement 2026.	Approuvé
06/2025	Pénalités pour refus de contrôle – dispositifs jamais contrôlés ou refus de contrôle depuis 20 ans	Approuvé
07/2025	Pénalités pour absence de mise en conformité.	Approuvé
08/2025	Vote du budget 2025.	Approuvé
09/2025	Règlement de l'assainissement non collectif	Approuvé
10/2025	Présentation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement non collectif 2024.	Approuvé

Fait à Dingy-Saint Clair le 06.04.2025

Publié et affiché le 08.04.2025

Le Président

Pierre BARRUCAND

